

Paris, le 11 octobre 2004

Institut de France
Grande salle des séances

Séance en hommage à Alexandre-Henri Wallon
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Académie des sciences morales et politiques

Wallon, Jeanne d'Arc et la République

INTERVENTION DE JEAN CLUZEL,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

« *Je ne suis né pour célébrer les saints :
Ma voix est faible, et même un peu profane.
Il faut pourtant vous chanter cette Jeanne
Qui fit, dit-on, des prodiges divins.* »

Qu'il me soit pardonné d'avoir prêté ma voix à ces quatre vers de Voltaire. Il les avait placés au début de *La Pucelle d'Orléans*. De ce long poème voltairien – à tous les sens du terme – seuls les premiers mots – ceux que je viens de lire – auraient pu être prononcés par Henri Wallon, tant l'ensemble du texte était irrespectueux, sacrilège même, aux yeux des catholiques français au XIX^e siècle. Pour ou contre Voltaire : tel est, pour une bonne part, l'enjeu politique et symbolique que représente Jeanne d'Arc à l'époque d'Henri Wallon.

Bien avant d'être l'homme d'un amendement, Wallon fut celui d'une biographie, celle de Jeanne d'Arc, parue en 1860, réédité six fois dans sa version intégrale, bientôt suivie d'une version abrégée¹ et surtout d'une remarquable édition illustrée². Sa diffusion en fut considérable, autant que son efficacité, puisque cette prise de position fut capitale dans le processus de béatification de Jeanne d'Arc.

Wallon ayant publié plusieurs ouvrages sur l'Histoire sainte et les Ecritures³, ainsi qu'une réfutation de la *Vie de Jésus* de Renan⁴, on pouvait estimer que ces enjeux d'exégèse et d'histoire étaient pour lui les plus importants. Il n'en était rien ; bien au contraire ; pour lui, la biographie de Jeanne est primordiale. Jeanne d'Arc est à la croisée de ses chemins : là où se rencontrent son œuvre d'historien, son action d'homme politique et son engagement

¹ Henri Wallon, *Jeanne d'Arc. Edition abrégée*, Paris, Hachette, 1867

² Henri Wallon, *Jeanne d'Arc. Edition illustrée*, Paris, Firmin Didot, 1876.

³ Notons en particulier : *De la croyance due à l'Evangile*, Paris, 1858 ; *Mémoire sur les années de Jésus-Christ*, Paris, 1858 ; *La Sainte Bible résumée dans son histoire et dans ses enseignements*, Paris, 1864 ; *L'Autorité de l'Evangile*, Paris, 1887.

⁴ *La Vie de Jésus et son nouvel historien*, Paris, 1864.

catholique, en lui rendant possible de concilier la rigueur de la méthode historique et la ferveur de la foi chrétienne. Bien plus, il espérait qu'elle lui permettrait de réconcilier son Pays et son Eglise. Il voulait que la canonisation de Jeanne assurât les retrouvailles entre Rome et Paris.

Sa vocation fut d'œuvrer à la rencontre des deux Jeanne d'Arc : celle du Panthéon républicain et celle du Paradis catholique, afin de faire se fondre deux cortèges, jusque là parallèles, mais derrière la même figure emblématique : d'un côté les fidèles de l'héroïne populaire et patriotique, de l'autre les dévots de la sainte visionnaire et vertueuse ; ou, si l'on veut, les partisans de la France révolutionnaire, et les serviteurs de la Fille aînée de l'Eglise.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les zéloteurs de la Jeanne laïque étaient, dans la première moitié du XIX^e siècle, beaucoup plus nombreux et plus puissants que leurs concurrents catholiques.

Après avoir été ridiculisée par Voltaire, parangon de ces hommes des « Lumières » qui goûtaient si peu les mystères du Moyen Age, Jeanne d'Arc connut une véritable résurrection à l'époque du romantisme. Son grand poète ne fut pas Chateaubriand, trop occupé sans doute à se mesurer à Napoléon. Le mouvement ne vint pas non plus des défenseurs du trône et de l'autel, sous la Restauration ; au contraire, ceux-ci minimisaient l'épopée de Jeanne, accusée d'avoir outrepassé sa mission, et dont la fin tragique paraissait incompatible, à leurs yeux, avec la glorification de la monarchie, du clergé et de la noblesse.

Le grand « inventeur » de la Jeanne laïque et romantique fut Michelet. Avec lui, c'est une Jeanne « de gauche » qui accable la monarchie, le clergé et la noblesse, pour mieux exalter le Peuple.

« Le mouvement romantique, a écrit Georges Goyau, aimait d'une passion quelquefois brumeuse les apparitions historiques où s'incarnait l'âme des peuples, les personnalités où des consciences collectives se résumaient et s'exprimaient : il fut séduit par Jeanne et l'on vit éclore, en 1841, l'hymne de Michelet⁵ ».

Cet « hymne » se trouve dans son *Histoire de France*, où Jules Michelet assène la phrase bien connue : « Oui, selon la Religion, selon la Patrie, Jeanne Darc (*sic*) fut une sainte. » Il ne nie pas le double sens de l'histoire de la Pucelle, et voit en elle comme la conclusion de l'aventure spirituelle du Moyen Age. Mais il ajoute, en forme de recommandation : « Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire ? Mais il faut bien se garder d'en faire une légende. » Pour Michelet, il ne faut pas s'attacher au merveilleux des récits sur Jeanne d'Arc. Du reste, à propos de ses visions, il ajoute : « Qui n'en avait au Moyen Age ? ». Michelet ramène Jeanne sur terre : elle a bien existé, figure humaine, très humaine et vulnérable ; figure populaire surtout ; la Jeanne de Michelet est fille du Peuple et non fille du Ciel. Il conclut : « La Vierge secourable des batailles que les chevaliers appelaient, attendaient *d'en haut*, elle fut *ici-bas*... » Et c'était une « simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France... Car il y eut un peuple, il y eut une France. Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elle apparurent à la fois la Vierge... et déjà la Patrie ». Ainsi Michelet confond Jeanne et son identité populaire, pour mieux l'élever sur les autels de la Patrie et du Peuple. Pour lui, l'histoire de Jeanne est comme une charnière de l'Histoire de France : voici la dernière figure du passé et la première des temps modernes ; voici l'Incarnation du Peuple ; voici une femme qui, nonobstant sa virginité, donne naissance à la Patrie ; et jusque dans la mort effroyable de cette martyre trahie

⁵ Cité dans Michel Winock, « Jeanne d'Arc », in Pierre Nora (dir), *Les lieux de mémoire*, tome III, *Les France*, Paris, 1992, p. 682.

par les siens, Michelet laisse apercevoir, en filigrane de son portrait de Jeanne, une figure christique. « Le sauveur de la France devait être une femme, résume-t-il. La France était femme elle-même⁶ ».

Les générations romantiques s'emparèrent donc de la mémoire de Jeanne, glorifiant l'héroïne médiévale avec un souci très inégal de la véracité historique. En 1801, Schiller écrit une tragédie, *Die Jungfrau von Orleans*, exaltant le sentiment patriotique, mais dans laquelle Jeanne apparaît amoureuse... et amoureuse d'un Anglais ! Le bûcher de Rouen est supprimé, pour faire mourir l'héroïne dans une rixe, sous les yeux d'Isabeau de Bavière et d'Agnès Sorel !

L'in vraisemblance était encore de mise, quarante ans plus tard, dans l'opéra de Verdi, *Giovanna d'Arco*, dont le déplorable livret de Solera montre une Jeanne aimée du Dauphin, livrée aux Anglais par son propre père, blessée au III^e Acte et mourant de ses blessures, à Compiègne, dans les bras de Charles VII ! Si de telles outrances n'avaient sans doute pas gêné le public de la Scala de Milan en 1845, on imagine, lors de la création de la version française, à Paris en 1868, quelle dut être la réaction de Wallon et de ses amis !

C'est qu'entre-temps, l'histoire avait beaucoup progressé. En publiant sa biographie en 1860, Wallon s'inscrivait dans une histoire honnête et savante de Jeanne d'Arc. Mais il n'en fut pas l'initiateur. En effet, le passage de l'histoire johannique des mains des Romantiques à celles des érudits n'appartient pas aux catholiques. En 1840, le protestant François Guizot, au nom de la Société de l'Histoire de France, avait chargé un jeune et brillant chartiste, Jules Quicherat, de préparer l'édition complète des procès de Jeanne d'Arc⁷. Cinq volumes furent publiés, immédiatement reconnus comme des monuments d'érudition scientifique, devenus la référence obligée de tous les historiens, y compris les catholiques en dépit du parti pris volontiers anticlérical de Quicherat.

En fait, trois questions se posaient aux historiens : De qui Jeanne tenait-elle sa mission ? Cette mission était-elle de libérer l'ensemble du territoire ou seulement de libérer Orléans et de conduire le roi à Reims ? Qui porte la responsabilité de la condamnation ? Mais derrière les débats érudits apparaissent les enjeux politiques et symboliques. Avec de forts arguments, le camp laïque défendait l'idée d'une mission nationale de Jeanne, sans inspiration surnaturelle mais seulement patriotique, mission vouée à libérer *toute* la France, mais mission entravée par la monarchie et l'Eglise responsable de sa mort. Du côté des catholiques légitimistes, on s'efforçait de sauver l'image du trône et de l'autel, sans pour autant minimiser le rôle de Jeanne et, bien sûr, sans nier l'origine surnaturelle de sa mission...

Henri Wallon vint à point nommé sortir le débat de ces fondrières. Si l'on en croit l'historien allemand Gerd Krumeich, auteur de *Jeanne d'Arc à travers les siècles*⁸, « Wallon est l'auteur qui marqua le plus l'historiographie catholique de Jeanne d'Arc pendant la seconde moitié du XIX^e siècle et contribua le plus à son évolution. »

En effet, Wallon montra les faiblesses des deux points de vue, en innovant sur plusieurs aspects essentiels. Le premier parmi les historiens catholiques, il appela à prendre acte des travaux savants de Quicherat, et à renoncer aux stéréotypes catholiques, même s'il persistait à croire qu'une part de cette histoire échappait aux démonstrations rationnelles.

⁶ Jules Michelet, *Histoire de France*, livre X, dans *Œuvres complètes* éditées par Paul Viallaneix, Paris, Flammarion, 1978, tome VI, p. 120-121. Les pages que Michelet consacre à Jeanne d'Arc ont été reprises en 1853 en un volume séparé, sous le titre *Jeanne d'Arc*. L'ouvrage, qui fut réédité sept fois de 1856 à 1890, eut donc une « carrière » éditoriale parallèle à celle de la biographie de Wallon.

⁷ Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, Paris, 1841.

⁸ Albin Michel, 1993, p. 150.

Mais surtout, il rompit avec les partis pris des monarchistes légitimistes. Oui, écrivait-il, « si le peuple avait foi en Jeanne, les grands se servaient d'elles sans la croire » ; « malheureusement pour la France », le roi et ses conseillers ne partagèrent pas l'enthousiasme populaire ; Jeanne a été « victime d'une coupable indifférence » de la part des puissants. Sur l'étendue de la mission de Jeanne, Wallon se rapproche de la théorie laïque et antimonarchiste. Il cite les paroles mêmes de son héroïne, dans sa lettre aux Anglais : « Je suis cy venue (...) pour vous bouter hors de toute la France ». Wallon donne alors sa propre formulation : « En un mot, la mission de Jeanne avait pour *signe* la délivrance d'Orléans, pour *but* l'expulsion des Anglais. Elle a donné son signe, elle n'a pas atteint son but, au moins comme elle l'eût voulu faire, et comme elle l'eût fait sans aucun doute si la cour n'avait pas renoncé à la suivre plus avant. Mais le but devait être atteint (...) et sa mission ne fut pas manquée. (...) Jeanne a donc bien rempli sa mission⁹. »

Pour autant, Wallon n'adoptait pas – loin s'en faut – toute la vision des laïques. Il réfutait l'idée selon laquelle l'Eglise était coupable du martyre de Jeanne. Selon lui, « Elle a été condamnée par un évêque chassé comme un ennemi par le contrecoup de ses victoires, et constitué son juge par le choix de ses ennemis. Jeanne n'a pas été condamnée par l'Eglise ; Jeanne a été réhabilitée par l'Eglise. »

Wallon refusait encore plus nettement la conception de ceux qui, depuis l'apogée du romantisme, voyait en Jeanne « le messie de la nationalité » (Henri Martin). Il leur répondit vertement :

« Sa figure, pour être grande, n'a que faire de grandes formules. On en efface les traits les plus purs et les plus nets de ma mémoire, quand, par un mélange du sacré et du profane, on veut me montrer en elle 'la France incarnée', un 'messie féminin'. Ce qui serait souhaitable, c'est que Jeanne d'Arc, soustraite désormais à l'empire des passions et des rivalités nationales, échappât à celui des systèmes ; c'est qu'on l'étudiât en elle et pour elle. »

En véritable biographe et non comme un homme de parti, il ne se contentait pas de magnifier l'amour de Jeanne pour la patrie, mais il montrait sa piété, ses vertus chrétiennes. Il représentait son héroïne comme une sainte : « Jeanne a été par toute sa vie, une sainte, et par sa mort, une martyre : (...) martyre de son amour de la patrie, de sa pudeur et de sa foi en celui qui l'envoya pour sauver la France¹⁰. »

La conception de Wallon fut donc déterminante pour permettre aux catholiques de retrouver Jeanne d'Arc, non seulement parce qu'il avait détaché l'enjeu historiographique de l'enjeu politique et du parti légitimiste, mais aussi parce qu'il avait mis l'accent sur la personnalité de Jeanne. En cela, il ouvrait la voie à la béatification d'abord, à la canonisation ensuite, parce qu'elles ne pouvaient se faire sur des critères politiques et nationaux, mais uniquement sur des critères personnels et universels.

La canonisation n'intervint qu'en 1920, soixante ans après la première édition de la *Jeanne* de Wallon, mais dès les années 1860, l'œuvre de Wallon produisait ses premiers résultats, parce qu'il avait lancé le processus de béatification qui fut le fruit d'une collaboration avec l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup. Wallon et Mgr Dupanloup étaient deux libéraux ; l'un et l'autre voyaient dans le symbole de Jeanne un élément de dialogue et de rapprochement entre l'Eglise et l'Etat. Dès 1855, Mgr Dupanloup avait évoqué la sainteté de Jeanne d'Arc ; Wallon lui procura les arguments historiques qui, sans lui, auraient fait

⁹ Henri Wallon, *Jeanne d'Arc. Edition abrégée*, Paris, 1867, p. 285.

¹⁰ *Ibid.*, p. 288. Ce sont les derniers mots du livre.

défaut à l'évêque. Mais la rencontre décisive n'eut lieu qu'en 1867¹¹. Le 15 août, Wallon tenta de faire comprendre à Mgr Dupanloup qu'il était temps de lancer le processus de la canonisation de Jeanne, en s'appuyant tout à la fois sur les documents des procès, apportant les preuves de sa sainteté et sur les miracles nécessaires au Vatican. Pour lui, l'Eglise n'avait qu'à utiliser les éléments scientifiques de ce qu'il était alors convenu d'appeler *Le dossier Jeanne d'Arc*. Il y ajouta une pensée d'opportunité : le concile général, qui devait se tenir au Vatican à partir de 1869, lui paraissait le moment idéal pour une telle proclamation.

L'évêque d'Orléans, frappé par la force de ces arguments, décida alors de s'engager dans cette voie. Il demanda à Wallon quelques indications factuelles susceptibles de permettre une reconnaissance canonique de la sainteté. Wallon lui répondit aussitôt, par une lettre du 23 août, dressant à son intention une liste d'éléments décisifs à ses yeux.

Que s'était-il donc passé en 1867 pour que tout se précipite ainsi ? D'abord le contexte international : la question romaine était vive au lendemain de la tentative d'invasion de Rome par Garibaldi. Wallon et Mgr Dupanloup estimaient nécessaire de renforcer l'image de la papauté en France et de la rendre sympathique dans l'opinion de toute la nation, afin que Napoléon III demeurât le défenseur de la Rome pontificale. Une autre circonstance eut son importance : au cours de l'été 1867, le journal anticlérical *Le Siècle*, avait lancé une souscription pour édifier un monument à la gloire de Voltaire. Cette initiative fut considérée comme un affront ; la béatification de Jeanne d'Arc devait être la réponse des catholiques aux voltairiens.

Mais le projet dépassait de beaucoup ces querelles de statues. Lorsque Mgr Dupanloup adressa au pape Pie IX sa demande officielle en 1869, il se plaça sur un autre plan : pour lui, l'occasion se présentait de montrer que « les vertus chrétiennes peuvent s'allier admirablement avec les vertus civiques et patriotiques (...). Bien des gens que le malheur des temps a éloignés de l'Eglise seraient forcés de reconnaître la sainteté chrétienne dans les vertus qu'ils admirent. » Ainsi, il ne s'agissait pas seulement de montrer que la Patrie française a une origine chrétienne, mais que les vertus personnelles de la « sainte » Jeanne d'Arc, que tous admirent, sont enracinées dans la foi catholique.

Wallon et Mgr Dupanloup espéraient une « proclamation éclatante » et surtout rapide. Mais Rome répondit qu'il fallait suivre les procédures habituelles des béatifications¹². Celles-ci commencèrent donc par le procès de l'ordinaire, à la charge de l'évêque d'Orléans. Henri Wallon fut le premier historien interrogé, et d'autres lui furent associés, tels Georges Goyau, orléanais et futur membre de l'Académie française. Au cours de ces procès, Wallon déclara :

« Présentement, je ne connais personne qui attaque Jeanne d'Arc : tout le monde la tire à soi : c'est ce qui fait souhaiter que l'Eglise la canonise bientôt et ne la laisse pas prendre par ceux à qui elle n'appartient pas¹³. »

Tout était dit. Wallon ne cherchait par une revanche sur les dévots anticléricaux de Jeanne ; il ne cherchait pas davantage une appropriation exclusive par l'Eglise ; il voulait rééquilibrer l'héroïne patriotique par la sainte chrétienne, car Jeanne pourrait alors être admise par tous, et non par une seule de ces « deux France » qui paraissaient dressées l'une contre l'autre.

¹¹ Cf. Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, 1993, p. 150-175.

¹² Le pape Pie IX, qui autorisa la cause de béatification en 1876, avait donné un signe encourageant dès 1875, en adressant un bref à Henri Wallon le 25 octobre 1875, alors que l'académicien était ministre de l'Instruction publique. Le bref fut publié en tête de l'édition illustrée de *Jeanne d'Arc*, parue chez Firmin Didot en 1876.

¹³ Cité par Philippe Boutry, « Jeanne d'Arc et la papauté », in *La France et le Saint-Siège*, colloque de la Fondation Singer Polignac, p. 186.

Depuis 1871 – la victoire de l'Allemagne et l'annexion de l'Alsace-Lorraine – la popularité de Jeanne d'Arc avait pris une ampleur nouvelle. Après « l'effet Michelet » puis « l'effet Dupanloup », survint, si l'on ose dire, « l'effet Bismarck ». Mais au-delà du symbole patriotique consensuel, l'interprétation de l'histoire de Jeanne restait indissociable des rapports entre l'Eglise et la République. L'arrivée au pouvoir des républicains et les premières campagnes laïques créèrent d'abord une crispation des catholiques français sur la question du régime républicain. A partir de 1890, le contexte politique et religieux allait évoluer et. Léon XIII appeler les catholiques français au ralliement à la République ; les républicains modérés, alors au pouvoir, y répondirent en prônant un « esprit nouveau » à l'égard de l'Eglise. C'est alors que la procédure lancée par Mgr Dupanloup sur la base des informations données par Wallon, aboutit à une première étape : Jeanne d'Arc fut proclamée Vénérable par le pape Léon XIII le 27 janvier 1894.

En juin de la même année, le Sénat votait un projet visant à établir une « fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme ». Wallon en fut l'un des principaux soutiens. Malgré les nombreux appuis et le vote favorable de la Haute Assemblée, le projet ne fut pas adopté par la Chambre des députés, sous le régime du bicamérisme égalitaire, selon la constitution de la III^e République.

A partir de 1894, les biographies de Jeanne d'Arc publiées par les éditeurs catholiques furent beaucoup plus nombreuses que celles en provenance du monde laïque et libre-penseur¹⁴. Jeanne restait néanmoins très présente dans les manuels d'histoire de l'école républicaine – il suffit de penser au « Petit Lavis », dont Pierre Nora a montré, dans les *Lieux de mémoire*, comment il était devenu pour des générations d'enfants une sorte d'évangile de la République. Que l'on songe encore aux six millions d'exemplaires¹⁵ du *Tour de la France par deux enfants*, qui rend hommage au patriotisme de la jeune Lorraine, « une des gloires les plus pures de la patrie ». Le pseudonyme de l'auteur¹⁶, G. Bruno, référence à Giordano Bruno brûlé vif en 1600 dans la Rome pontificale, sonnait même comme une véritable réminiscence du supplice de Jeanne.

Du côté catholique, Wallon faisait école, et ses conceptions furent reprises par de jeunes protagonistes. Ainsi, le 7 mai 1892, résonnait dans la cathédrale d'Orléans un panégyrique intitulé *Jeanne d'Arc, pacificatrice de l'heure présente*¹⁷. L'orateur en était l'abbé Le Nordez, qui présentait le « retour » de Jeanne d'Arc au XIX^e siècle comme un signe providentiel : « Elle est encore envoyée de Dieu vers notre société tant agitée, pour favoriser la pacification des cœurs et des esprits. » Il est vrai que, dans le contexte du Ralliement, le temps était à l'apaisement entre l'Eglise et la République, et Jeanne d'Arc pouvait en apparaître comme la figure emblématique.

Cette dévotion aussi patriotique que spirituelle à l'égard de Jeanne valut à l'abbé Le Nordez d'être nommé évêque auxiliaire de Verdun, et le pape, en le faisant évêque *in partibus infidelium*, lui attribua le siège d'Arca, petite ville d'Asie Mineure choisie avec un bel esprit d'à-propos. Il devint plus tard évêque de Dijon, mais dut quitter ce siège prestigieux dans un contexte dramatique. Soupçonné – à tort – d'être franc-maçon, il fut convoqué au Vatican pour s'expliquer. Le gouvernement français prit ombrage de cette convocation, qu'il jugea

¹⁴ Cf. les travaux novateurs de Christian Amalvi, notamment son ouvrage *Le goût du Moyen Age*, Paris, 1996.

¹⁵ Vendus entre 1877 et 1901 ; cf. Mona Ozouf, « *Le Tour de la France par deux enfants* : le petit livre rouge de la République », dans *Les Lieux de mémoire*, p. 277.

¹⁶ Mme Alfred Fouillée.

¹⁷ M. l'abbé Le Nordez, *Jeanne d'Arc, pacificatrice de l'heure présente*, panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans le samedi 7 mai 1892 pour le 463^e anniversaire de la délivrance d'Orléans, Orléans, H. Herluison, 1892.

contraire au Concordat de 1801, et décida de rompre les relations diplomatiques entre la République française et le Saint-Siège. Cette rupture, prévisible depuis les graves incidents consécutifs au voyage du Président à Rome en avril, intervint en juillet 1904. Elle eut les plus grandes conséquences, car elle ouvrait la voie à l'abrogation du Concordat. Emile Combes saisit cette occasion et annonça qu'il s'engageait à faire voter une loi séparant les Eglises de l'Etat. C'est ainsi que, bien malgré lui, Mgr Le Nordez, l'éloquent promoteur de la cause de Jeanne d'Arc, devint l'une des causes de la Séparation.

Depuis le Ralliement et « l'esprit nouveau », la crise religieuse de la République s'était envenimée, durant l'affaire Dreyfus, puis sous le ministère Waldeck-Rousseau et surtout sous le ministère Combes. En janvier 1904, Wallon monta à la tribune du Sénat pour protester contre la loi d'interdiction de l'enseignement congréganiste. Dans sa grande sagesse, l'académicien avait bien compris que le combat politique au sujet des congrégations religieuses et de l'école catholique plaçait son pays au bord de la guerre civile. « Ce n'est pas la paix, dit-il, c'est la guerre la plus déplorable, la guerre religieuse qui règne en ce moment dans le pays, et c'est le gouvernement qui en a donné le signal ». Amère constatation, quelques mois avant sa mort, de l'échec des espérances qu'il avait placées dans une réconciliation autour de la figure de Jeanne d'Arc.

La béatification, célébrée le 18 avril 1909, cinq ans après la mort de Wallon, n'inversa pas cette tendance : l'extrême gauche rejetait désormais Jeanne d'Arc, jugée « militariste et bondieusarde », tandis que l'extrême droite l'enrôlait dans son nationalisme et son antisémitisme, avec l'espoir de dresser Jeanne contre Marianne. Entre les deux extrêmes, Jeanne attirait toujours les plus grands écrivains¹⁸. On songe surtout à Péguy, dont le retour à la foi chrétienne apparut au grand jour avec la parution du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, en 1910. Né à Saint-Jean-de-Braye, aux portes d'Orléans, fils d'une bourbonnaise arrivée de Moulins à Orléans en bateau, alors que l'Allier et la Loire étaient navigables, Péguy avait été très marqué par les fêtes de Jeanne d'Arc célébrées chaque année à Orléans. Au surplus, il avait lu Henri Wallon et s'en était largement inspiré¹⁹.

Charles Péguy fut tué aux premiers coups de feu, le 5 septembre 1914, à l'heure où l'Union sacrée avait trouvé en Jeanne d'Arc sa figure tutélaire. Cette Union sacrée ouvrit la voie, après la victoire, à la canonisation de Jeanne d'Arc, qui fut célébrée le 16 mai 1920 à Rome en présence des représentants de la République. L'événement permit à la France de tourner la page de la Séparation et des crises religieuses.

C'était l'aboutissement de l'œuvre du sénateur-historien, qui avait patiemment créé les conditions de la canonisation de Jeanne, en en faisant le symbole de la réconciliation et non de la revanche. Au début des travaux de Wallon, au milieu du XIXe siècle, Jeanne d'Arc était

¹⁸ Barrès écrit à ce sujet dans son *Journal* en février 1910 : « Jeanne d'Arc serait-elle en train de devenir pour nous un grand thème, comme le furent chez les Grecs certaines légendes nationales ? Voici que nos écrivains trouvent dans ce sujet le plus noble, le plus émouvant, le plus saisissant, un moyen de se définir. » Dans son étude sur *La religion de Péguy* (Paris, 1965, p. 231), le R. P. Duployé va même plus loin en écrivant : « Tout autant que l'Affaire Dreyfus, l'Affaire Jeanne d'Arc permet à chacun des écrivains français, en 1910, de définir la vraie nature de son nationalisme. C'est donc, à partir de l'une et de l'autre affaires que chacun peut s'interroger sur la vraie vocation de la France, et savoir si elle est celle d'un salut exclusivement temporel. »

¹⁹ On sait que Péguy étudia la biographie de Wallon dès 1894, peu après son entrée à l'Ecole normale supérieure. Son travail aboutit d'abord à la publication en 1897 de *Jeanne d'Arc*, drame que Péguy ne signa pas de son nom mais d'un double pseudonyme : Marcel et Pierre Baudouin. Il reprit le sujet plus tard et ce fut, en 1910, le *Mystère de la charité*. Cf. le numéro de *L'Amitié Charles Péguy*, n° 82, avril-juin 1998, consacré au centenaire de la *Jeanne d'Arc* de Péguy (1897-1997), qui apporte d'intéressantes contributions à la connaissance des rapports entre Péguy et Jeanne, notamment : Philippe Contamine, « La *Jeanne d'Arc* (1897), de Charles Péguy. Simple note d'un médiéviste », p. 55.

une héroïne et non une sainte. Le réveil de sa mémoire fut l'œuvre des laïques. Puis les catholiques ont voulu rappeler qu'elle était d'abord chrétienne et, de cette manière, manifester que l'identité française ne saurait exister sans le christianisme. Mais pour faire prévaloir une Jeanne d'Arc acceptable par tous, il fallait l'œuvre d'Henri Wallon, catholique libéral, historien rigoureux et biographe inspiré. Cette Jeanne-là est béatifiée après le Premier Ralliement, puis canonisée en prévision du Second Ralliement, en prélude à l'apaisement entre l'Eglise et la République.

Succès posthume pour le fondateur catholique de la Troisième République ; petite consolation aussi pour l'infortuné Mgr Le Nordez, qui avait placé en exergue de son panégyrique intitulé *Jeanne d'Arc, pacificatrice de l'heure présente*, ce verset de la Genèse :

*Colomba venit ad vesperam, portans ramum olivae (Gen., VIII, 11)*²⁰

Henri Wallon, qui s'était voué à la défense de Jeanne d'Arc n'a guère attiré les biographes et, pour beaucoup, demeure un inconnu. A tort. Il faut donc savoir gré à mon éminent confrère Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'avoir si heureusement comblé cette lacune. Et le remercier d'avoir eu l'amicale penser d'associer à cet hommage l'Académie des Sciences morales et politiques. Certes, Jean Leclant s'est illustré par ses travaux et recherches archéologiques ; il est même devenu *la* référence française et internationale en ce domaine. Mais, de plus et de découverte en découverte il nous a permis de faire une autre découverte – si importante elle aussi –, celle de son prédécesseur aux fonctions de Secrétaire perpétuel des Inscriptions et Belles-Lettres, Henri-Alexandre Wallon. Ah, cher Jean Leclant vous n'espérez pas lui réserver une place au Panthéon ; aucun d'entre nous n'en a le pouvoir ! Mais vous avez si brillamment réussi, avec ferveur et reconnaissance, à le faire revivre aux pieds de notre coupole. Juste hommage rendu à cet Académicien qui fut homme de Paix, de réconciliation et de Progrès.

²⁰ « La Colombe revint sur le tard portant un rameau d'olivier. »